

Formation en apprentissage

CFA Grand Dôme



Vous êtes judoka, vous avez moins de 29 ans, passez votre BPJEPS judo/jujitsu en apprentissage avec votre club comme employeur !

CFA Grand Dôme
3 rue du Grand Dôme
91 140 Villebon-sur-Yvette
Contact : cfa@ffjudo.com

La formation en apprentissage

Une formation,
Un diplôme,
Un métier !

- La formation en apprentissage est une formation qui **lie trois personnes** ou entités : l'apprenti, l'employeur et le centre de formation.
- Un **contrat** unit l'employeur, le CFA et l'apprenti.
- Ce contrat est complété par une **convention** entre l'employeur et le CFA.
- Les jeunes âgés **entre 16 et 29 ans** peuvent s'inscrire à une formation en apprentissage. (dérogation possible pour les bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés ou personnes porteuses d'un projet de reprise ou de création d'entreprise ou **sportif de haut niveau**).
- Ce contrat a pour objectif l'obtention d'un titre ou diplôme professionnel inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et prévoit une **alternance** entre des périodes en cours au centre de formation, et d'activité professionnelle dans une entreprise avec l'obligation pour l'apprenti d'avoir un maître d'apprentissage.
- Le CFA Grand Dôme propose de préparer le diplôme du **BPJEPS et DEJEPS** et organise le parcours de formation qui comprend les enseignements, l'accompagnement en entreprise et les évaluations.

Avantages pour l'apprenti

Une formation,
Un diplôme,
Un métier !

- Acquérir une **expérience professionnelle** au sein d'un club
- Un **diplôme** au sein de l'organisme de formation de la FFJDA (CFA Grand Dôme)
- **Aucun de frais pour la formation qui est prise en charge par l'OPCO de la branche sport**
- Un **contrat** de travail rémunéré
- Un statut de **salarié** sur le temps de formation et sur le temps de travail (le temps de formation en CFA est compris dans le temps de travail effectif)
- 5 semaines de **congés payés** par an + **congé supplémentaire** de 5 jours ouvrables dans le mois qui précède les examens
- Acquisition de droits à la formation dans le cadre du Compte Personnel de Formation

Rémunération

Une formation,
Un diplôme,
Un métier !

Dans le cadre de son contrat d'apprentissage, l'apprenti reçoit une rémunération qui correspond à un pourcentage du SMIC ou du SMC (Salaire Minimum Conventionnel de l'emploi occupé) en fonction de son âge.

Pour les contrat conclus depuis le 1^{er} janvier 2020

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 ans à 20 ans	Apprenti de 21 ans à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1^{ère} année	27%	43%	53%	100%
2^e année	39%	51%	61%	100%
3^e année	55%	67%	78%	100%

Aides pour le club

Une formation,
Un diplôme,
Un métier !

- **Accompagnement** administratif du CFA dans toutes vos démarches
- Nombreuses **aides de l'Etat** possibles :
 - ✓ « **Aide unique** » dédiée aux entreprises de moins de 250 salariés pour l'embauche d'un apprenti préparant une formation d'un niveau maximum au baccalauréat comme le BPJEPS (niveau 4). **Depuis le 1^{er} juillet 2020, aide exceptionnelle allant jusqu'à 8 000 € pour les contrats signés avant le 28 février 2021.**
 - ✓ **Réduction générale de cotisations** renforcée depuis le 1^{er} janvier 2019 sur les rémunérations des apprentis
 - ✓ **Exonération** des cotisations salariales spécifique aux contrats d'apprentissage du secteur privé (limitée à 79 % du Smic)

L'apprentissage en région

*Une formation,
Un diplôme,
Un métier !*

Développement de l'apprentissage en région avec les Unités de Formation d'Apprentis régionales (UFA) du CFA Grand Dôme

Les ligues deviennent UFA (Unité de Formation d'apprentis) en signant une **convention** avec le CFA national.

Les financements sont versés par l'OPCO directement à la filière judo et redistribués pour l'activité UFA aux ligues.

Le CFA national conserve la responsabilité administrative et pédagogique des enseignements au travers du conseil de perfectionnement.

Chaque ligue gère l'organisation pédagogique de la formation selon les programmes qu'elles proposent et validés par les Directions Régionales Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale.

Comment s'inscrire

Une formation,
Un diplôme,
Un métier !

La formation se déroule pour l'apprenti soit directement dans les locaux du CFA Grand Dôme ou de l'INSEP soit au niveau de sa ligue (UFA).

Pour s'inscrire, il faut :

- **Connaitre** les formations ouvertes en apprentissage au sein du CFA et des UFA et **choisir la formation** que l'on souhaite suivre
- **Contact**er le responsable de la formation
- Trouver le **club employeur**
- **Etablir le positionnement** avec l'Organisme de Formation (national ou régional)
- Accomplir les **formalités** avec le CFA

Pour plus d'information sur le site fédéral : [cliquer ici](#)

Contact



**Une formation,
Un diplôme,
Un métier !**

CFA Grand Dôme

3 rue du Grand Dôme

91 140 Villebon-sur-Yvette

Contact : cfa@ffjudo.com

Pour consulter le guide de l'apprentissage : [cliquer ici](#)

